

COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA VIE ETUDIANTE

16 juin 2022

COMPTE-RENDU

Etaient présents ou représentés :

Le Président de la commission : CAYOT Nathalie (sa représentante)

Personnalités extérieures : LEGLIZE Pierre (pouvoir à CAYOT Nathalie) – HABERSTRAU Michel (pouvoir à BERRIET SOLLIEC Marielle)

Collège des Professeurs : ARVISENET Gaëlle – BERRIET-SOLLIEC Marielle (vice-présidente) – CHAMPION Dominique – WACHÉ Yves

Collège MCF : FERRET Éric – MUGNIER Sylvie – BEN CHEDLY Hédi

Collège IGREF, IAE, autres personnels :

Collège personnels IATOS : MOREAU Nadine – ROUX Nathalie – SAURETY Stéphanie

Collège étudiants : OUESLATI Sinda – CHRISTIEN Ioena – GROSSE Laura – GRANGER Océane – TINNES Gabriel – GILLY Gabriel –

Personnalités invitées : MACÉ Bénédicte – PETIT Sabine – CHAMPY-LIEUTET Nathalie – GOUMON Anne-Lise – PELLERIN Pierre – GUILLEMIN Jean-Philippe – Pierre-Yves LOUIS

1. Approbation du compte rendu du CEVE du 19 mai 2022 – (avis)

Point reporté à la prochaine CEVE.

2. Informations générales

Nathalie CAYOT informe que les différents règlements ont été validés par la commission des enseignants. Elle souligne la bonne participation des étudiants pour le projet stratégique.

Une formation a eu lieu à Sciences Po sur les violences sexuelles et sexistes (VSS). Les travaux sont sur la bonne voie et une procédure sera présentée prochainement au CHSCT.

Elle ajoute que la réunion du CA d'UBFC avait également lieu cet après-midi avec, entre autres, la validation du double siège entre Dijon et Besançon et le rapport d'autoévaluation de l'HCERES pour plusieurs formations.

Bénédicte MACÉ poursuit sur le projet stratégique. La commission des élus s'est réunie. Une présentation aux étudiants a eu lieu ; elle sera présentée au CA avec un plan d'action et des pilotes d'action. Les étudiants pourront participer à ces ateliers pour décliner ses actions. La version finale sera présentée en CA de l'Institut Agro du mois de novembre.

3. Prise en compte de controverses dans le cadre de la formation et dans le cadre de la vie étudiante

Marielle BERRIET SOLLIEC revient sur les répercussions de la vidéo d'AgroParisTech. Suite à cette interpellation, se pose la question de savoir comment on peut réviser, à Dijon, le parcours de la formation d'un point de vue étudiant, administration, enseignants et IATOSS.

Sinda OUESLATI explique qu'un questionnaire a circulé auprès des étudiants à ce sujet pour connaître leur avis et l'idée principale qui en ressort est : quelle place doivent avoir les controverses dans le cursus scolaire et comment les intégrer dans le parcours ? Le retour de l'enquête est prévu pour la rentrée.

Nathalie CAYOT explique qu'il existe d'ores et déjà des phases de controverse lors de certaines étapes de la formation de l'Institut Agro Dijon.

Le bureau du Pôle Formation a fait les trois propositions suivantes :

- nécessité de faire un état des lieux de tous les moments qui appellent débats dans les formations existantes
- nécessité d'expliquer aux étudiants la logique du parcours de formation et l'imbrication de tous les modules dans le temps.
- Positionner en fin de formation une activité permettant de « reboucler » sur le module *Du champ à l'assiette* de 1A.

Sinda OUESLATI commente ces propositions. Pour le module *champ à l'assiette*, son impact n'est effectivement pas le même au début et à la fin de la formation.

Nathalie CAYOT pense que l'idée de bien comprendre comment se construit la formation et le lien avec compétences qui seront acquises est très important. A terme, un étudiant doit être capable d'expliquer quelles sont les compétences qu'il a acquises.

Gabriel GILLY ajoute que la volonté des étudiants serait d'avoir plus de professionnels pour expliquer les controverses de leur milieu. Les résultats du questionnaire sont attendus par les étudiants. La question est de savoir sous quelle forme intégrer les controverses : dans le programme, en annexe...

Ioena CHRISTIEN indique que le risque, en les mettant en dehors des cours, serait que seules les personnes intéressées à l'origine y assisteraient, et non tous les étudiants.

Marielle BERRIET-SOLLIEC explique que l'idée de revisiter les questionnements du module champ à l'assiette au S7 est gardée et sera à rediscuter.

Parmi les propositions des élèves, Sinda OUESLATI cite la volonté d'avoir des conférences mensuelles et d'introduire de la géopolitique.

Bénédicte MACÉ répond que l'idée reste à voir. Des demandes viennent de différents groupes de travail avec l'idée d'organiser des projets communs sur les trois écoles. (Exemple du projet de la transition agroécologique). Les responsables des associations seraient formés pour donner des cycles de conférences en lien avec les deux autres écoles.

Marielle BERRIET-SOLLIEC ajoute que cela entraîne des coûts importants et que le format mensuel est ambitieux compte-tenu des agendas des personnes sollicitées. Elle indique qu'il y a des ressources en ligne comme les MOOCs. Elle incite à aller chercher l'information où elle est. Par ailleurs, en matière de ressources, certaines ne sont pas exploitées. Exemple de Mediadoc qui fait un énorme travail de veille.

Nathalie CHAMPY ajoute qu'en fonction des spécialités, les veilles sont partagées avec d'autres écoles.

Éric FERRET intervient pour dire qu'un voyage au cœur des industries agroalimentaires est fait en agroalimentaire ; cela représente un moment de dialogue et d'échanges avec les professionnels sur l'éthique, le bien-être animal....

Bénédicte MACÉ indique qu'il y a un débat dans les dominantes mais il faut en premier lieu faire un focus sur la 1A et la 2A.

Jean-Philippe GUILLEMIN explique qu'il y a plein d'autres sujets à débattre en dehors de l'agroécologie. Les bases doivent au minimum être acquises et, de son point de vue, *le champ à l'assiette* n'est pas le bon moment. Il faut avoir conscience des sources récupérées et chercher correctement les informations. Il faut un temps pour laisser les choses mûrir pour ensuite les débattre.

Sinda OUESLATI fait remarquer que le principal problème est l'envie d'immédiateté de la part des étudiants, alors que ces sujets sont abordés sur les 3 ans de la formation.

Gabriel GILLY fait part de beaucoup de questions de la part d'élèves d'agroalimentaire. En agroalimentaire, ces questions sont très peu abordées dans la formation et les élèves ne savent pas comment se positionner.

Nathalie CAYOT conclut que l'état de lieux peut se faire rapidement. A la rentrée 2022, les étudiants pourront avoir les infos.

Sinda OUESLATI présente une suggestion des élèves à savoir un temps systématique pour la présentation de l'objectif de la matière enseignée en 10-15 min.

Dominique CHAMPION indique que le retour des étudiants est utile sur la pédagogie utilisée en particulier sur les questions autour du numérique.

Nathalie CAYOT explique qu'il y a l'évaluation des enseignements qui a lieu tous les ans. Elle insiste sur l'important de répondre à ces enquêtes.

Marielle BERRIET-SOLLIEC suggère une présentation du cursus qui pointe davantage la cohérence d'ensemble de la formation sur les 3 années ainsi que la constitution d'un groupe de travail sur ce sujet, groupe issu de la CEVE en associant les collègues des mises en situation (*Du champ à l'assiette* et d'étude filière, ...) et les représentants des élèves qui seraient intéressés.

4. **Fiches filières Masters co accrédités – (avis)**

Bénédicte MACÉ explique que les modifications des fiches filières sont minimales avec des transformations de TD en TP et d'évaluation CC et CT sans modification du nombre d'heures étudiants.

La vice-présidente propose aux membres du CEVE l'approbation des modifications des fiches filières des Masters cohabilités avec l'uB

Pour 17 Contre 0 Abstention 2

5. **Maquette ingénieur formation initiale sous statut d'apprenti (FISA) en agroalimentaire et agronomie – (consultation)**

(Voir document en annexe 1)

Sabine PETIT présente la réaccréditation accordée par la CTI pour le cursus ingénieur par voie d'apprentissage en agroalimentaire, à condition d'augmenter la durée de la mobilité à l'internationale, et que celle-ci se fasse pendant une période entreprise.

Suite à la présentation du nouveau calendrier lors de la commission des études, les représentants de promo ont trouvé que le positionnement de la mobilité internationale conduisait à un temps passé hors de l'entreprise trop long.

Le calendrier est donc amendé avec deux semaines en entreprise à la suite de l'international.

Un nouveau projet de calendrier est donc présenté aujourd'hui et la maquette a été revue.

Les modifications apportées à la maquette ingénieur agroalimentaire pour la rentrée 2022 concernent :

- Création d'un module « initiation à la recherche » réalisé à Dijon (140 h)
- Inversion modules langue vivante entre le S7 et le S8 (passage du stage linguistique avant le départ à l'international)
- Révision du nombre d'heures du module REX
- Augmentation du nombre de séances « information-régulation » avec le coordonnateur et/ou l'IFRIA

Sabine PETIT présente le contenu d'un module nouvellement créé *Initiation à la recherche*. Il faudra veiller à introduire dans ce module les questions économiques et sociales. Hédi BEN CHEDLY indique que l'idée est d'identifier avec Stéphane GUYOT des problématiques qui pourraient être synchronisées avec l'agronomie au niveau de l'initiation à la recherche avec une partie peut être plus opérationnelle avec des visites sur le terrain.

Nathalie CAYOT fait part de son retour d'expérience avec la difficulté pour l'enseignant encadrant de voir ses élèves.

En réponse à une question d'Éric FERRET, Sabine PETIT indique que cette modification de la période internationale sera également finalisée pour le cursus agronomie.

6. Validation de la maquette Data & Numérique pour l'Agriculture et l'Alimentation (DN2A) – (consultation)

(Voir document en annexe 2)

Pierre-Yves LOUIS présente la nouvelle dominante d'approfondissement Data & Numérique pour l'Agriculture et l'Alimentation (DN2A) dont l'ouverture est prévue à la rentrée 2022. Il explique les objectifs de cette dominante, ouverte aux deux parcours, qui répond à une forte demande des professionnels privés et institutionnels. De plus, cette dominante s'inscrit dans la stratégie de recherche de l'Institut Agro Dijon mais aussi de l'axe stratégique de la transformation numérique de l'Institut Agro.

En réponse à une question sur le volume horaire de la dominante, Nathalie CAYOT confirme que le module *Préparation mémoire* est indispensable pour tous les élèves des deux spécialités.

En réponse à Océane GRANGER, Pierre-Yves LOUIS indique que cette dominante n'est pour l'instant pas prévue en double diplôme. Bénédicte MACÉ ajoute que c'est très compliqué à organiser avec une charge importante pour l'étudiant avec une disponibilité moindre pour les projets. Le cas du master MAE est évoqué.

Nathalie CAYOT indique que cette dominante transversale était très attendue. Elle souhaite que l'on veuille à ce que les élèves agroalimentaires soient également intéressés et pas seulement les agronomes notamment au niveau des enseignements, des visites et des intervenants. Elle demande à Pierre-Yves LOUIS des exemples de projets C.

Hédi BEN CHEDLY s'interroge sur les débouchés après cette dominante. Pierre-Yves LOUIS répond que les cabinets de conseil sont intéressés dans le cadre d'une sous-traitance avec les grands groupes. Des entreprises comme Danone, Nestlé pour des prévisions de marchés avec des données de marché, des données marketing de consommateurs de plus en plus géolocalisées, pour de la gestion de projets numériques etc...

Hédi BEN CHEDLY poursuit avec le module aspects sociétaux du numérique qui a un volume horaire faible. Il se demande si ce module balaye bien tous les aspects car d'importants enjeux au niveau éthique et économique sont soulevés sans que l'on ait encore les réponses.

Pierre-Yves LOUIS répond que l'idée est d'aborder de façon large quitte à revoir les équilibres, si besoin.

Gaëlle ARVISENET intervient pour dire que les données enseignées seront plus avancées que ce que l'on enseigne actuellement aux étudiants. Elle se demande comment faire coïncider le niveau d'outils d'analyse de données que l'on donne avec les outils d'analyse pour l'évaluation sensorielle. Le risque serait de « perdre » les étudiants en raison de ce décalage. Elle souhaite rediscuter de ce point avec Pierre-Yves LOUIS.

Bénédicte MACÉ s'interroge sur un potentiel temps de débat dans la formation pour amener les élèves à réfléchir sur les questions de responsabilités sociétales évoquées en début de CEVE (la transition écologique, développement durable, les questions de sobriété numérique.) Elle se demande comment ces points seront abordés.

Pierre-Yves LOUIS répond qu'il faut intégrer ces moments de débats dans un cercle plus large, pour l'ensemble des dominantes d'approfondissement.

7. Présentation de l'aménagement du cursus des IAE CI déjà diplômés ingénieurs

(Voir document en annexe 3)

Sabine PETIT explique le principe du parcours de formation IAE concours interne pour les personnes déjà en emploi au sein du ministère de l'agriculture initialement prévu sur 2 ans. En raison de l'augmentation du nombre de candidats déjà diplômés ingénieurs agronomes au moment de leur entrée en formation, la formation a été aménagée en un parcours professionnalisant de 6 mois pour ces élèves (Des modules de professionnalisation en dominante avec les IFISE 3A + un stage de 2 semaines au sein d'un service du ministère de l'agriculture).

Bénédicte MACÉ indique que les équipes pédagogiques travaillent toujours sur l'évolution de la formation en lien avec le ministère et sa politique RH.

Sinda OUESLATI demande si ces élèves IAE trouvent toujours une place dans la dominante souhaitée.

Marielle BERRIET-SOLLIEC répond qu'un travail est réalisé en lien avec Sabine PETIT et Claire MASSON pour leur orientation.

8. Procédure ambassadeurs forums

Bénédicte MACÉ donne un point d'information sur la procédure ambassadeurs forums en cours de finalisation. Les élèves « ambassadeurs » retournent dans leur établissement d'origine pour présenter la formation d'ingénieur. Lors de leur mission, ils sont liés par un contrat qui est une couverture juridique avec le statut d'étudiant et qui leur permet de se faire indemniser de leurs frais de déplacement.

Bénédicte MACÉ explique qu'un re toilettage de l'application *forum* est prévu.

Marielle BERRIET-SOLLIEC souligne l'importance de cette mission d'ambassadeur notamment pour se faire connaître dans les lycées.

En réponse à Gabriel GILLY, Bénédicte MACÉ explique que le travail est en cours et que les élèves de 1A seront informés en début d'année.

Nathalie CAYOT précise que le remboursement des frais est prévu entre la résidence administrative et le lieu du forum.

Fin de la séance à 17h30

Prochain CEVE le jeudi 22 septembre 2022

Le président de la commission,
Le directeur,



François ROCHE-BRUYN